

Un film suisse sur le rhumatisme : la lutte contre le rhumatisme

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **62 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

encore la véritable portée du travail d'une assistante sociale et l'importance de sa fonction dans des cas de rhumatisants:

M. X., 48 ans, employé comme manœuvre depuis quelques années dans une grande entreprise. Marié, sans enfants. Sa femme travaille aussi. A leur charge un beau-frère infirme et une belle-mère âgée, sans ressources l'un ni l'autre. M. X. a été atteint d'un rhumatisme déformant des deux hanches qui lui interdit de rapprocher les jambes à plus de 50 cm l'une de l'autre. Après plusieurs autres essais, on tente une opération qui ne peut être faite qu'à l'étranger. Celle-ci permet à M. X. de retrouver l'usage de ses jambes. L'interruption de travail a été d'un an. Grâce aux interventions du médecin et de l'assistante sociale et à la compréhension tant des assurances que de l'employeur, l'opération a pu être faite et M. X. retrouve son travail.

M. Y., 42 ans, ouvrier ferblantier (chez un petit patron). Marié, pas d'enfants. Polyarthrite évolutive qui a nécessité un traitement à l'hôpital pendant 6 mois. Mais il ne peut plus se rendre sur les toits comme son travail l'y obligeait. Conditions familiales déplorables, sa femme a été poussée à bout par la misère consécutive à la maladie de son mari. Grâce aux démarches entreprises, le patron reprend cet ouvrier pour lui faire faire de petits travaux à sa portée, il le paye au 50 % et l'assurance assure l'autre 50 %. La situation familiale s'améliore du même coup.

Mme Z., 43 ans, ménagère, deux enfants dont le cadet en bas âge encore et à la suite de la naissance duquel a commencé la maladie. Polyarthrite déformante des jambes qui l'oblige à user de béquilles, d'ailleurs trop courtes et qui ne font qu'aggraver son mal. Conditions de famille très pénibles, mari, petit employé, incompréhensif et aigri par la maladie de sa femme, belle-mère de caractère très difficile qui vit avec le ménage et reproche sans cesse son état à sa belle-fille. En attendant mieux, hospitalisation qui rendra un peu de calme et de sérénité à la malade et permettra de «travailler» les proches pour leur faire entendre raison.

Un dernier cas, encore, et qui mérite d'être cité car il s'agit là, au contraire, d'une malade qui par son

moral et son courage est un exemple pour beaucoup d'autres:

Mlle V., 28 ans, malade depuis l'âge de 8 ou 9 ans. Prise depuis la ceinture par le rhumatisme. Le moral de Mlle V. est magnifique. Elle vit avec son père et sa mère, artisans horlogers travaillant à domicile. Elle a appris leur métier et peut ainsi gagner sa vie et n'a pas l'impression d'être à charge à qui-conque. Son état a pu être stabilisé par des cures de bains, elle souffre moins, elle s'intéresse à beaucoup de choses et occupe sans cesse son esprit.

*

Telles sont les brèves leçons que nous avons résumées d'un entretien avec une assistante sociale. S'il faut conclure, c'est par des paroles de Mlle Baussant. La première, en réponse à une question que je lui avais posée, «*Trouvez-vous de la compréhension sociale lorsqu'il s'agit d'aider des rhumatisants?*» est nette et encourageante: «*Oui, assurément. Les exemples que je viens de vous citer en sont la preuve. Une autre preuve? Bien souvent quand, placés devant un cas qui nous semblait appeler des traitements coûteux, nous nous demandions comment nous réussirions à assurer ces frais que le malade ne pouvait assumer, nous avons reçu, et parfois d'anonymes, la somme dont nous avions besoin.*»

La seconde réponse de Mlle Baussant, nous laissons à nos lecteurs d'y réfléchir: «*Ce que je souhaite le plus, c'est de trouver des gens qui puissent et veuillent s'intéresser au cas de tel ou de tel gros rhumatisant, et qui puissent utilement collaborer à la tâche du médecin, qui aillent les voir, qui les suivent et leur apportent par leurs visites cette bouffée d'air frais d'espérance et d'amitié dont ils ont un tel et si constant besoin.*»
T.

Un film suisse sur le rhumatisme

LA LUTTE CONTRE LE RHUMATISME

Sur l'initiative du Dr A. Böni, directeur de l'Institut de physiothérapie de l'Université et de la Clinique de rhumatisme qui vient d'être achevée à Zurich, un film a été réalisé dans cette ville pour permettre de montrer au public de notre pays l'ensemble des problèmes posés par les maladies rhumatismales.

Réalisé par M. Hans Zickendraht, avec le concours, pour la partie médicale, du Dr Ulrich Senn, assistant du professeur Böni, et de nombreux médecins, infirmières et malades de l'Institut zuricois, ce film sonore, d'une durée de projection de 1 h $\frac{1}{4}$, est d'un vif intérêt et mériterait de pouvoir être présenté au public romand.

Tiré sur 16 mm, il n'existe malheureusement encore pour l'instant qu'en version allemande. Il faut souhaiter qu'une version française puisse également en être éditée. Car ce film, aussi intéressant pour le spécialiste que pour le grand public, présente excellemment l'aspect social du mal et permet, grâce aux nombreuses scènes tournées à l'Institut zuricois doté des installations les plus modernes, de connaître également les méthodes les plus nouvelles de lutte contre le rhumatisme. Le texte en est dit par M. Læmmel, du «Ciné-Journal suisse».

Le distributeur de «Kampf dem Rheuma» (La lutte contre le rhumatisme) est la maison «Schmalfilm S. A.», Talstrasse 70, à Zurich, à qui il faut s'adresser pour

connaître les conditions de location. La lutte contre le rhumatisme a été présentée avec un grand succès en juin 1952 aux membres des autorités et de l'Assemblée fédérale, sous le patronage du Dr Vollenweider, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, à Berne.

Ajoutons que nous devons à l'obligeance des auteurs de cet ouvrage les photos, extraites de ce film, illustrant une partie de ce numéro.

LE HUITIEME CONGRES INTERNATIONAL DES MALADIES RHUMATISMALES

Le 8^e Congrès du rhumatisme s'est ouvert à Genève le 24 août sous la présidence du professeur Jarlov, de Copenhague, et en présence de M. Ph. Etter, président de la Confédération. Près d'un millier de rhumatologues du monde entier ont tenu du 24 au 28 août leurs assises au Bâtiment électoral. Parmi les notabilités présentes, citons plusieurs Prix Nobel, dont notre compatriote T. Reichstein, de Bâle, le professeur Hench, de la Clinique Mayo, le professeur F. Coste de Paris, etc. Des travaux furent présentés entre autres par les professeurs R. Judet et Merle d'Aubigné, et de nombreux autres savants. Le public a été invité à suivre un soir les travaux et les congressistes ont visité les établissements d'Aix-les-Bains et le nouvel institut rhumatologique de Zurich. L'organisation, impeccable, avait été assurée par un comité présidé par le professeur Walther et vice-présidé par le professeur E. Martin.